



## Passer de profession libérale à auto-entrepreneur

Par **Tartampion32**, le **29/12/2010** à **17:55**

Bonjour,

Ma situation est la suivante : j'exerce en tant que formateur en profession libérale depuis 6 ans avec un chiffre d'affaire avoisinant 50000€/an HT. Or mon meilleur client me fait travailler depuis le 1er décembre en vacation salariée (CDD à la mission). Mon chiffre d'affaire va donc passer de 50000 à environ 20000€/an. Je souhaite donc devenir auto entrepreneur pour des raisons de simplicité de fonctionnement et de coût. J'avais envisagé de cesser mon activité libérale et m'inscrire comme auto-entrepreneur, or cette inscription vient de m'être refusée par l'URSSAF car j'ai exercé cette activité en 2010. J'ai donc fait une demande de "basculé" à partir du site auto entrepreneur mais j'ai peur que cela soit refusé car mon CA excède en 2009 32000€.

Ma question est donc la suivante : comment dois-je procéder pour passer en auto entrepreneur ?

Essayer de me réinscrire en 2011 après cessation d'activité ?

Me réinscrire en indiquant une autre activité ?

La "basculé" pourra-t-elle marcher ?

Merci d'avance pour votre réponse

Cordialement

Par **fabienne034**, le **29/12/2010** à **19:27**

VOUS avez répondu à la question

fermez dès demain et ouvrez en 2011 avec une autre activité si c'est possible ou un mois de chômage non payé avec travail temps partiel

pour tout savoir sur l'activité d'autoentrepreneur :

<http://www.fbls.net/autoentrepreneur.htm>